

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

OBJECTIFS DE LA FORMATION**COMPÉTENCES ET SOUS-COMPÉTENCES TRAVAILLÉES**

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir et tourner le volant, maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger le véhicule en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avvertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	• Rechercher la signalisation et les indices utiles. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections. • Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et adopter un comportement respectueux. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et en circulation dense. • Connaître les règles relatives aux usagers vulnérables. • Conduire lorsque l'adhérence ou la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers.	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule. • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 20 heures de conduite minimum

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Avoir 17 ans.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir satisfait à l'évaluation préalable.
- Si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans, passer à nouveau l'épreuve théorique générale.

Préparation au code : BI Auto-École ne dispense pas de cours de code ni de stage de code. Le candidat prépare l'ETG de manière autonome et la passe auprès d'un opérateur agréé.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B

ENCADREMENT – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie nécessaire à la pratique et de mise en situation.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi numérique et livret d'apprentissage via Kopilote.
- Supports pédagogiques adaptés aux objectifs travaillés.

SUIVI ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Le livret d'apprentissage dématérialisé permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences.
- Des évaluations régulières et, si nécessaire, un examen blanc permettent d'apprécier la préparation à l'épreuve pratique.

SANCTION DE LA FORMATION

- Présentation à l'épreuve pratique du permis B et validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous demandons de préciser, à l'inscription, les besoins liés au handicap afin de confirmer les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux et les éventuels aménagements sont étudiés avec l'organisme et les partenaires compétents.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES ET SOUS-COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir et tourner le volant, maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger le véhicule en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et adopter un comportement respectueux. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et en circulation dense. • Connaître les règles relatives aux usagers vulnérables. • Conduire lorsque l'adhérence ou la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers.	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule. • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation initiale : **20 heures de conduite minimum**

Trois rendez-vous pédagogiques avec les accompagnateurs :

- un rendez-vous pédagogique de 2 heures à l'issue des 20 heures de formation initiale ;
- deux rendez-vous pédagogiques d'étape, à 1 000 km puis à 3 000 km.

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Avoir au minimum 15 ans pour débiter l'apprentissage anticipé de la conduite.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir satisfait à l'évaluation préalable.
- Avoir un accompagnateur répondant aux conditions réglementaires de l'AAC.

Préparation au code : BI Auto-École ne dispense pas de cours de code ni de stage de code. Le candidat prépare l'ETG et la passe auprès d'un opérateur d'examen agréé.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B
- Acquisition d'une expérience progressive de conduite avant l'examen.

ENCADREMENT – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents et des adultes.
- Alternance de théorie nécessaire à la pratique et de mise en situation.
- Véhicule adapté à l'enseignement.
- Fiche de suivi numérique et livret d'apprentissage dématérialisé **via Kopilote**.
- Supports pédagogiques adaptés aux objectifs travaillés.

SUIVI DE LA FORMATION AAC

- Le **livret numérique Kopilote** permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences.
- La phase de conduite accompagnée est suivie au moyen des rendez-vous pédagogiques avec l'élève et ses accompagnateurs.
- Les rendez-vous permettent de faire le point sur la progression, l'expérience de conduite et les difficultés éventuellement rencontrées.

CONDITIONS DE PRÉSENTATION À L'EXAMEN

La présentation à l'épreuve pratique intervient lorsque les compétences requises sont acquises et que la formation initiale est validée. L'élève poursuit ensuite sa progression dans le cadre de la conduite accompagnée avec son ou ses accompagnateurs.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'épreuve pratique du permis B sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION**COMPÉTENCES ET SOUS-COMPÉTENCES TRAVAILLÉES**

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir et tourner le volant, maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage. • Utiliser rationnellement les commandes d'un véhicule à boîte automatique. • Adapter allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	• Rechercher la signalisation et les indices utiles. • Positionner le véhicule et choisir la voie. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter et franchir les intersections. • Franchir ronds-points et carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, bataille et créneau.	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Adopter un comportement respectueux envers les autres usagers. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire en file et en circulation dense. • Connaître les règles relatives aux usagers vulnérables. • Conduire lorsque adhérence ou visibilité sont réduites. • Aborder et traverser des ouvrages routiers.	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant. • Connaître les comportements en cas d'accident. • Faire l'expérience des aides à la conduite. • Notions d'entretien, dépannage et situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 13 heures de conduite minimum pour une formation au permis B sur boîte automatique.

Évaluation préalable : une évaluation est réalisée avant l'entrée en formation afin d'estimer les besoins du candidat et d'établir la proposition de formation.

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Être âgé de 17 ans ou plus pour se présenter à l'épreuve pratique du permis B.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir satisfait à l'évaluation préalable.
- Si le dernier permis obtenu date de plus de 5 ans, avoir réussi l'épreuve théorique générale (ETG).

La formation est réalisée sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION BOÎTE AUTOMATIQUE

- Apprentissage de la conduite sans utilisation d'une boîte de vitesses manuelle.
- Travail spécifique sur la maîtrise de l'accélération, du freinage, des trajectoires et du placement du véhicule.
- Développement de l'anticipation, de l'observation et de l'autonomie afin de conduire en sécurité dans différentes situations de circulation.
- Préparation à l'épreuve pratique du permis B avec un véhicule à boîte automatique.

PRÉPARATION THÉORIQUE

BI Auto-École ne dispense pas de cours de code ni de stage de code. Lorsque l'ETG est nécessaire, le candidat prépare et passe l'épreuve théorique auprès d'un opérateur d'examen agréé.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Maîtriser la conduite d'un véhicule à boîte automatique dans les différentes situations de circulation.
- Être autonome, sûr et responsable au volant.
- Être prêt à se présenter à l'épreuve pratique du permis B.

ENCADREMENT – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie nécessaire à la pratique et de mises en situation.
- Véhicule adapté à l'enseignement de la conduite sur boîte automatique.
- Suivi de l'acquisition et de l'amélioration des compétences dans le **livret numérique Kopilote**.
- Fourniture de supports pédagogiques adaptés.

SUIVI DE LA FORMATION

- Le **livret numérique Kopilote** permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences tout au long de la formation.
- Les compétences sont évaluées progressivement afin d'identifier les acquis et les points restant à travailler.
- Des bilans sont réalisés avec l'enseignant afin d'adapter la formation au niveau et aux besoins du candidat.

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE PRATIQUE

La formation prépare le candidat aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées lors de l'épreuve pratique : installation au poste de conduite, vérifications, conduite en agglomération et hors agglomération, manœuvres, autonomie, respect des règles de circulation, adaptation de l'allure et comportement sécurisé.

SANCTION DE LA FORMATION

- Présentation à l'épreuve pratique du permis B et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

À PROPOS DU PERMIS B SUR BOÎTE AUTOMATIQUE

À l'issue de l'épreuve pratique réussie avec un véhicule à boîte automatique, le permis est assorti de la restriction correspondante. Une formation complémentaire de 7 heures peut ensuite permettre d'acquérir le droit de conduire des véhicules à boîte manuelle, selon la réglementation en vigueur.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, les besoins sont étudiés lors de l'inscription afin de confirmer les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Les éventuels aménagements sont étudiés avec les partenaires compétents.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES ET SOUS-COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir et tourner le volant, maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage. • Utiliser rationnellement les commandes d'un véhicule à boîte automatique. • Diriger le véhicule en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections. • Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et adopter un comportement respectueux. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et en circulation dense. • Connaître les règles relatives aux usagers vulnérables. • Conduire lorsque l'adhérence ou la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers.	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule. • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation initiale : **13 heures de conduite minimum** pour l'AAC sur véhicule à boîte automatique.

Trois rendez-vous pédagogiques avec les accompagnateurs : un rendez-vous préalable de 2 heures à l'issue de la formation initiale, puis deux rendez-vous pédagogiques d'étape à 1 000 km et à 3 000 km.

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Avoir au minimum 15 ans pour débiter l'apprentissage anticipé de la conduite.
- Savoir lire et écrire la langue française.
- Avoir satisfait à l'évaluation préalable.
- Avoir un accompagnateur répondant aux conditions réglementaires de l'AAC.

Préparation au code : BI Auto-École ne dispense pas de cours de code ni de stage de code. Le candidat prépare l'ETG et la passe auprès d'un opérateur d'examen agréé.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie B
- Acquisition d'une expérience progressive de conduite avant l'examen.

ENCADREMENT – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents et des adultes.
- Alternance de théorie nécessaire à la pratique et de mise en situation.
- Véhicule à boîte automatique adapté à l'enseignement.
- Fiche de suivi numérique et livret d'apprentissage dématérialisé via **Kopilote**.
- Supports pédagogiques adaptés aux objectifs travaillés.

SUIVI DE LA FORMATION AAC

- Le **livret numérique Kopilote** permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences.
- La phase de conduite accompagnée est suivie au moyen des rendez-vous pédagogiques avec l'élève et ses accompagnateurs.
- Les rendez-vous permettent de faire le point sur la progression, l'expérience de conduite et les difficultés éventuellement rencontrées.

CONDITIONS DE PRÉSENTATION À L'EXAMEN

La présentation à l'épreuve pratique intervient lorsque les compétences requises sont acquises et que la formation initiale est validée. L'élève poursuit ensuite sa progression dans le cadre de la conduite accompagnée avec son ou ses accompagnateurs.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre au candidat de consolider ses compétences et d'acquérir davantage d'expérience de conduite avant la présentation à l'épreuve pratique du permis B, grâce à une phase de conduite avec un accompagnateur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION**COMPÉTENCES ET SOUS-COMPÉTENCES TRAVAILLÉES**

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir et tourner le volant, maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage. • Utiliser la boîte de vitesses. • Adapter allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	• Rechercher la signalisation et les indices utiles. • Positionner le véhicule et choisir la voie. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter et franchir les intersections. • Franchir ronds-points et carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, bataille et créneau.	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Adopter un comportement respectueux envers les autres usagers. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire en file et en circulation dense. • Connaître les règles relatives aux usagers vulnérables. • Conduire lorsque adhérence ou visibilité sont réduites. • Aborder et traverser des ouvrages routiers.	• Suivre un itinéraire de manière autonome. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant. • Connaître les comportements en cas d'accident. • Faire l'expérience des aides à la conduite. • Notions d'entretien, dépannage et situations d'urgence. • Pratiquer l'éco-conduite.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation initiale : 20 heures de conduite minimum dans le cadre de la formation proposée par BI Auto-École.

Phase de conduite supervisée : aucune durée minimale ni distance minimale imposée ; elle se poursuit jusqu'à ce que le candidat soit prêt à se présenter ou se représenter à l'épreuve pratique.

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet

PUBLIC VISÉ & CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Avoir réussi l'ETG ou détenir une catégorie de permis obtenue depuis 5 ans maximum.
- Avoir suivi la formation pratique en auto-école et obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI).
- Avoir obtenu l'accord préalable écrit de l'assureur pour l'extension de garantie nécessaire au véhicule utilisé.

La conduite supervisée peut être choisie au cours de la formation ou après un échec à l'épreuve pratique.

RENDEZ-VOUS PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Le rendez-vous préalable est obligatoire avant de commencer la conduite supervisée. Il se déroule sous la forme d'une séquence de conduite d'une durée minimale de **2 heures**, en présence de l'élève, de l'enseignant de la conduite et d'au moins **un accompagnateur**. Il permet à l'enseignant de donner les consignes et recommandations nécessaires pour débiter la conduite supervisée en sécurité. Un guide de l'accompagnateur est remis à celui-ci.

CONDITIONS À REMPLIR PAR L'ACCOMPAGNATEUR

- Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans.
- Avoir obtenu l'accord préalable écrit de la société d'assurance pour l'extension de garantie nécessaire à la conduite supervisée.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire au cours des 5 années précédentes.
- Être un membre de la famille ou un proche ; plusieurs accompagnateurs peuvent être désignés.

SUIVI DE LA FORMATION ET ENCADREMENT

- Le **livret numérique Kopilote** permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences.
- Le rendez-vous préalable permet un échange entre l'élève, l'enseignant et l'accompagnateur avant le début de la phase supervisée.
- L'accompagnateur contribue à faire acquérir de l'expérience à l'élève en respectant les consignes données par l'enseignant et les règles de sécurité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation initiale individualisée en auto-école.
- Mise en situation réelle pendant la phase de conduite supervisée.
- Véhicule adapté à l'enseignement et à la conduite supervisée.
- Suivi de la progression dans le **livret numérique Kopilote**.

RÈGLES DE CONDUITE PENDANT LA PHASE SUPERVISÉE

- L'accompagnateur doit être présent à l'avant du véhicule, à côté de l'élève.
- La conduite supervisée se déroule en France, sur le réseau routier et autoroutier, dans des conditions variées de circulation, de jour comme de nuit et selon différentes conditions météorologiques.
- Le véhicule utilisé doit être assuré pour la conduite supervisée. Il peut être à boîte manuelle ou automatique.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Acquisition d'une expérience complémentaire de conduite.
- Consolidation de l'autonomie et de la confiance au volant.
- Préparation à la présentation ou à la nouvelle présentation à l'épreuve pratique.

SANCTION / FIN DE LA FORMATION

La conduite supervisée prend fin lorsque le candidat est prêt à se présenter ou à se représenter à l'épreuve pratique du permis B. Elle ne réduit pas la durée de la période probatoire après l'obtention du permis.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, les besoins sont étudiés lors de l'inscription afin de confirmer les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Les éventuels aménagements sont étudiés avec les partenaires compétents.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de conduire un véhicule de la catégorie B équipé d'une **boîte de vitesses manuelle**. Cette formation s'adresse aux titulaires du permis B obtenu sur véhicule à boîte automatique.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES TRAVAILLÉES**PROGRAMME DE LA FORMATION B78**

SÉANCE 1 Trafic nul ou faible	SÉANCE 2 Circulation	SÉANCE 2 Suite	À L'ISSUE DE LA FORMATION
• Comprendre le principe de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. • Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité. • Maîtriser le point de patinage et les manipulations essentielles de la boîte manuelle.	• Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle. • Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement. • Conduire dans différentes situations de circulation.	• Adapter la conduite aux conditions de circulation. • Utiliser les rapports de boîte de manière appropriée. • Adopter les techniques de l'éco-conduite. • Renforcer l'autonomie et la sécurité dans la conduite sur boîte manuelle.	• Être capable de conduire un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle. • Maîtriser les principales situations liées à l'embrayage, aux changements de rapports et aux démarrages. • Recevoir l'attestation de formation délivrée par l'auto-école.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 7 heures de conduite minimum.

Lieu de la formation : 88 bis route de Montesson – 78110 Le Vésinet.

Organisation : la formation comprend une première séance de 2 heures en trafic nul ou faible, puis une seconde séquence d'environ 5 heures en circulation.

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B obtenu sur un véhicule équipé d'une boîte automatique.
- La formation permet de supprimer la restriction liée au code 78 afin de conduire, après validation réglementaire, un véhicule à boîte manuelle.
- Avoir satisfait à une évaluation préalable avant l'entrée en formation.
- Savoir lire et écrire la langue française.

CONTENU DE LA FORMATION

Séance 1 – 2 heures – trafic nul ou faible : compréhension et mise en œuvre de l'embrayage, apprentissage du point de patinage, démarrage en côte et premières manipulations de la boîte manuelle.

Séance 2 – environ 5 heures – circulation : utilisation rationnelle de la boîte de vitesses manuelle, adaptation de l'allure et de la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation, conduite dans différentes situations et mise en œuvre des techniques d'éco-conduite.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Maîtriser l'embrayage et le point de patinage.
- Savoir démarrer en côte en toute sécurité.
- Utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon adaptée et rationnelle.
- Adapter l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.
- Adopter une conduite sûre et économique.

SUIVI DE LA FORMATION

- Le **livret numérique Kopilote** permet de suivre l'acquisition et l'amélioration des compétences pendant la formation.
- Les exercices et mises en situation sont adaptés au niveau du candidat et à sa progression.
- L'enseignant évalue les compétences travaillées et apporte les corrections nécessaires.

ENCADREMENT – INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance d'explications, d'exercices pratiques et de mises en situation en circulation.
- Véhicule adapté à l'enseignement de la conduite sur boîte manuelle.
- Suivi de la progression dans le **livret numérique Kopilote**.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation de 7 heures, une **attestation de formation** est remise à l'élève par l'auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule à boîte manuelle qu'à partir du moment où la modification correspondante est portée sur le permis de conduire.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, les besoins sont étudiés lors de l'inscription afin de confirmer les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Les éventuels aménagements sont étudiés avec les partenaires compétents.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique.

Nous demandons au candidat de préciser, lors de l'inscription, toute situation de handicap ou tout besoin particulier afin de pouvoir confirmer les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.

PRISE EN COMPTE DES BESOINS

1. À L'INSCRIPTION

Le candidat est invité à signaler son handicap ou ses besoins spécifiques afin que la situation puisse être étudiée.

2. ÉTUDE DES POSSIBILITÉS

Les possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation sont examinées en fonction de la situation présentée.

3. ADAPTATION DES SUPPORTS

La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés et peut être suivie par toute personne pouvant les suivre, y compris, le cas échéant, avec des équipements adaptés.

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX ET DE LA FORMATION

L'accessibilité aux locaux de la formation relève de la responsabilité de l'organisme accueillant. La mise en œuvre de la formation est étudiée en fonction des besoins identifiés et des possibilités d'accueil.

ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS ADAPTÉS

La formation est délivrée au moyen de **supports visuels commentés** et peut être accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris, le cas échéant, lorsqu'elle dispose d'équipements adaptés.

INFORMATION À TRANSMETTRE À L'AUTO-ÉCOLE

Pour permettre l'étude des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation, le candidat est invité à signaler sa situation lors de son inscription.